

Cadre d'action PNUD-OIT

Le cadre d'action exposé dans le présent document a été approuvé par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Directeur général du Bureau international du Travail (BIT), qui l'ont annoncé dans une lettre conjointe datée du 16 septembre 2020, dans laquelle ils énoncent les principes du renforcement de la collaboration entre les deux institutions et réaffirment la volonté de celles-ci de conjuguer leurs efforts et de maintenir des relations de travail étroites et continues afin de s'acquitter de leurs mandats respectifs et d'atteindre leurs objectifs individuels et communs, conformément à l'Accord entre le PNUD et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en tant qu'organisation chargée de l'exécution, du 22 juin 1993, et à la Lettre d'intention signée en 2007.

Le cadre d'action que le PNUD et l'OIT sont convenus de mettre en œuvre en 2020 et au-delà s'articule autour de domaines clés de collaboration et vise à concrétiser leurs priorités stratégiques respectives dans le contexte de la réponse socio-économique du système des Nations Unies à la crise du COVID-19, notamment aux fins d'une meilleure coordination des activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix à court terme, et à mettre en place, dans une perspective de long terme, les conditions nécessaires à une reprise rapide, durable et inclusive une fois la pandémie maîtrisée.

Le cadre d'action définit des activités prioritaires à mener par le PNUD et l'OIT dans des domaines particuliers communs à leurs champ d'action et mandat respectifs et, partant, propices au renforcement des synergies entre les deux institutions, afin d'accroître l'appui aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en crise et d'obtenir des résultats à plus grande échelle. L'objectif de ce cadre d'action est aussi de démontrer les gains d'efficacité qui peuvent être réalisés lorsque l'OIT et le PNUD conjuguent leurs efforts, moyennant une collaboration continue et une plus grande cohérence entre leurs politiques, en commençant dans un petit nombre de pays, qui seront sélectionnés et examinés conjointement par leurs directeurs régionaux respectifs.

Le cadre d'action mobilise les capacités existantes autour de domaines d'intervention clés dans lesquels un partenariat renforcé entre l'OIT et le PNUD a le plus de chances de favoriser des gains d'efficacité et d'efficience notables. Pour garantir la viabilité de ce cadre et en faciliter la mise en œuvre à plus grande échelle, l'accent est mis sur des solutions ciblées illustrant les changements profonds auxquels peuvent contribuer les deux partenaires et la capacité de ces derniers à construire ensemble un avenir durable.

Sept principaux domaines de collaboration ont été retenus pour mettre en évidence l'intérêt d'un partenariat stratégique privilégié entre l'OIT et le PNUD en 2020 et au-delà, et démontrer l'utilité de leur action conjointe pour les États Membres dans le contexte de la crise actuelle. Il s'agira, à partir d'activités en cours, d'élargir leur champ d'action au moyen d'une série de partenariats dont la coordination technique sera assurée par Mansour Ndiaye (PNUD) et Christophe Perrin (BIT), avec le concours d'une équipe spéciale conjointe spécialement créée à cet effet. L'OIT et le PNUD reconnaissent que la mesure dans laquelle les activités envisagées pourront être mises en œuvre et déployées à plus grande échelle dépendra des fonds disponibles à cette fin.

Pour traduire le cadre d'action en mesures concrètes, il sera essentiel d'assurer une coordination efficace aux niveaux régional et national en vue de mettre à profit les compétences existantes, d'encourager le recours à des outils communs et de promouvoir les initiatives conjointes au moyen de campagnes de levée de fonds communes, dans les cinq domaines d'intervention définis dans le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19.

1. Activités conjointes en matière de communication, de sensibilisation et de coordination

Principales activités à mener en 2020:

- Lettre conjointe des chefs de secrétariat à leurs équipes nationales et régionales respectives, soulignant la priorité accordée à ce partenariat dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et dans d'autres domaines, et mettant en évidence les points d'entrée et les plateformes de coopération existant dans les différents pays.
- Activités conjointes de sensibilisation, de communication et de diffusion aux niveaux mondial, régional et national, par exemple élaboration conjointe de tribunes et de notes d'information sur les effets socio-économiques et environnementaux du COVID-19, dans tous les domaines d'intervention définis ci-après.
- Collaboration à l'élaboration d'orientations destinées aux équipes de pays des Nations Unies (ainsi qu'aux équipes de pays pour l'action humanitaire), portant sur les évaluations socio-économiques et les directives en matière d'élaboration des politiques.
- Création d'un mécanisme conjoint d'appui à la mise en œuvre du cadre d'action. Le mécanisme sera conçu sur la base de modèles de coopération de l'OIT, du PNUD et d'autres organisations ayant fait la preuve de leur efficacité. Il offrira aussi une plateforme dans le cadre de laquelle pourront être examinées les divergences d'approche nationales ou régionales qui n'auront pas pu être conciliées au niveau des pays ou régions concernés.

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): meilleure compréhension des possibilités de collaboration de la part des bureaux de pays et des bureaux régionaux respectifs des organisations; nombre de campagnes et d'opérations conjointes de communication et de sensibilisation; nombre de notes d'information et enseignements partagés.

Gains d'efficacité: Plus grande cohérence des politiques, réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps); résultats tangibles des activités de sensibilisation.

Personnes ressources: Niamh Collier, Zazie Schafer, Marco Baumann et Mansour Ndiaye (PNUD); Christophe Perrin et Wolfgang Schiefer (BIT).

2. Emplois/Économie informelle/Micro, petites et moyennes entreprises

Il est probable que les stratégies de lutte contre la propagation du COVID-19 entraîneront des pertes d'emploi massives au cours des mois à venir. Au fur et à mesure que la crise évolue, on peut s'attendre à ce que figurent parmi les secteurs les plus durement touchés les travailleurs salariés et non salariés, les travailleurs indépendants et les travailleurs à leur compte, les travailleurs à domicile, les travailleurs à temps plein ou à temps partiel, les travailleurs occasionnels et, en particulier, les petites et moyennes entreprises, les travailleurs vulnérables de l'économie informelle qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance, notamment les femmes et les segments les plus vulnérables de la population – les

jeunes, les petits agriculteurs, les travailleurs journaliers, les travailleurs du soin et des services à la personne, les travailleurs domestiques, les personnes en situation de handicap, les travailleurs migrants, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les travailleurs de l'économie des plateformes. Ce constat constitue la base de la réflexion à mener sur les moyens à mettre en œuvre pour à la fois mettre en place les bases d'un avenir du travail centré sur l'humain pendant les phases de riposte à la crise et de redressement et favoriser la création d'emplois décents, notamment en encourageant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ainsi qu'une transition juste vers des moyens de subsistance écologiquement durables et des emplois verts. Ainsi que l'indique le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans son rapport sur les conséquences socio-économiques du COVID-19, cela suppose des interventions dans le domaine de la sécurité et la santé au travail – consistant par exemple à fournir du matériel de protection individuelle, à prendre des mesures de protection de la sécurité sur les lieux de travail (telles que le télétravail), à mener des activités de formation et de renforcement des capacités dans les micro, petites et moyennes entreprises –, des politiques budgétaires et monétaires coordonnées pour soutenir le revenu et l'emploi, un accès élargi et pérenne à la protection sociale pour les travailleurs de l'économie formelle et de l'économie informelle, et un appui direct aux micro, petites et moyennes entreprises.

Principales activités à mener en 2020:

- Encourager l'élaboration de propositions conjointes dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire relatif au COVID-19 (ou dans le cadre d'autres fonds d'affectation spéciale ou organismes donateurs) et leur mise en œuvre au moyen d'une structure d'appui commune.
- Élaborer, dans x pays, des programmes conjoints à fort impact dans ce domaine, en s'appuyant sur des orientations institutionnelles, les normes internationales du travail et des activités de collecte de fonds.

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Nombre de pays ayant mis en place une collaboration concrète; nombre de solutions communes innovantes conçues et mises au point dans le cadre d'une collaboration; documents attestant les expérimentations menées et les enseignements tirés.

Gains d'efficacité: Réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus efficace des ressources (financières et en termes de temps); plus grande cohérence des politiques; meilleure qualité et impact accru des programmes.

Personnes ressources: Luca Renda, Marcos Neto et Pradeep Kurukulasuriya (PNUD); Dragan Radic, Florence Bonnet et Jean-François Klein (BIT).

3. Protection sociale

Près de 4 milliards de personnes – et deux enfants sur trois – sont privés de protection sociale ou n'y ont qu'un accès limité, et environ 100 millions basculent actuellement dans l'extrême pauvreté en raison de leurs dépenses de santé. Cette exclusion à grande échelle des systèmes de protection sociale est liée au déficit de financement de la protection sociale, que l'OIT estime à 27 milliards de dollars des États-Unis (dollars É.-U.) dans les pays à faible revenu et à 500 milliards de dollars É.-U. dans les pays à revenu intermédiaire (hors prestations de santé). En outre, selon l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU-WIDER), jusqu'à 500 millions de personnes pourraient sombrer dans la pauvreté en raison du ralentissement économique provoqué par la pandémie

de COVID-19. Les pays déjà en crise du fait de conflits, de catastrophes naturelles ou des effets du changement climatique sont particulièrement vulnérables, car leurs systèmes de protection sociale et leurs mécanismes de réponse aux chocs sont déjà mis à rude épreuve, les services sociaux n'étant parfois même plus en mesure de fonctionner. Les activités relatives aux socles de protection sociale peuvent servir de point de départ pour faire en sorte que l'assistance fournie dans le contexte du COVID-19 contribue au renforcement et à la pérennisation des systèmes de protection sociale pour les groupes défavorisés et marginalisés, mais aussi pour les travailleurs de l'économie rurale et de l'économie informelle et ceux de l'économie formelle, qui, comme le montre l'ampleur des répercussions de la crise, ne sont pas épargnés. Dans son rapport sur les conséquences socio-économiques du COVID-19, le Secrétaire général de l'ONU recommande d'élargir la protection sociale pour atténuer les répercussions de la crise sur la vie de millions de personnes, notamment en allégeant la dette de certains pays en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et d'autres institutions financières. L'OIT et le PNUD ont l'occasion d'intensifier, en joignant leurs forces, leurs activités de sensibilisation et d'assistance technique en vue d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, de réduire le déficit de financement et d'atteindre la cible 1.3 des objectifs de développement durable (ODD) relative à la protection sociale universelle.

Principales activités à mener en 2020:

- Créer, au niveau national, des groupes des Nations Unies ou de partenaires de développement pour la protection sociale ou consolider ceux qui existent, et y participer, en vue de renforcer la cohérence et la coordination entre les différents acteurs de la protection sociale.
- Élaborer des programmes conjoints à fort impact fondés sur les principes de l'universalité, de la non-discrimination, de la solidarité, du dialogue social, de la transparence et de la bonne gouvernance, ainsi que sur les normes internationales du travail, en vue d'étendre et de renforcer les systèmes de sécurité sociale et d'améliorer leur durabilité dans x pays.
- Appuyer la réorientation partielle des projets sur la protection sociale financés par le Fonds conjoint pour les ODD dans le cadre desquels l'OIT et le PNUD collaborent déjà, notamment ceux portant sur l'économie du soin et les liens entre cette économie et l'économie verte, afin de promouvoir une transition juste grâce à la protection sociale, à l'extension de la couverture sociale et au financement durable des systèmes de protection sociale.
- Favoriser l'élaboration de propositions solides dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire relatif au COVID-19 (ou dans le cadre d'autres fonds d'affectation spéciale ou organismes donateurs) et leur mise en œuvre grâce aux équipes de pays et aux services d'appui technique de l'OIT et du PNUD, qui apportent des connaissances spécialisées sur divers sujets (tels que la formulation de politiques de protection sociale, le financement, les systèmes informatiques de gestion, les mécanismes permettant de répertorier les groupes couverts, y compris dans l'économie informelle, et de garantir l'exécution des prestations auxquelles ceux-ci ont droit, le lien entre les mesures à prendre pour faire face au COVID-19 et l'élaboration de systèmes de protection sociale durables).
- Faire du recours à des outils et méthodes d'évaluation des résultats une priorité dans tous les projets mis en œuvre dans le cadre du Fonds conjoint des Nations Unies ou de la réponse du système des Nations Unies à la crise du COVID-19, par exemple en perfectionnant l'outil d'évaluation des résultats de l'OIT et en systématisant la formation à son utilisation, de manière à faire le point sur les activités réalisées dans les pays et sur les produits, les réformes institutionnelles et l'impact sur les populations qui en résultent.

- Tenir à jour une cartographie ou une base de données numérique de tous les projets de l'OIT et du PNUD sur la protection sociale, en vue de faciliter le suivi des activités, l'évaluation des besoins d'assistance technique, la mobilisation de ressources supplémentaires et la consolidation des résultats, et de documenter la contribution de l'OIT et du PNUD à la réalisation des ODD ayant trait à la protection sociale.
- Plaider auprès des ministères des finances, de la planification et de l'économie, des institutions financières internationales et d'autres donateurs en faveur de la concrétisation de la protection sociale universelle d'ici à 2030 ainsi que du renforcement et de la pérennisation des systèmes de protection sociale.
- Approfondir la compréhension et la collaboration interinstitutions dans le domaine de la protection sociale en organisant régulièrement des réunions virtuelles entre l'OIT et le PNUD, avec la participation d'experts du siège et du terrain, en vue d'échanger des vues sur certains sujets, de faire le point sur les projets par pays et de définir de nouveaux domaines de collaboration (outils communs de diffusion des connaissances ou projets conjoints de coopération pour le développement).

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Nombre de pays ayant mis en place une collaboration concrète; nombre de politiques nationales actualisées, de plans de financement et de solutions communes innovantes conçus et mis au point dans le cadre d'une collaboration en vue d'étendre la couverture sociale; documents attestant les expérimentations menées et les enseignements tirés.

Gains d'efficacité: Intensification des activités de sensibilisation, plus grande cohérence des politiques, réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps); impact accru des programmes.

Personnes ressources: Mansour Ndiaye et Renata Nowak-Garmer (PNUD); Valérie Schmitt et Celine Peyron Bista (BIT).

4. Cohésion sociale et dialogue social

Il ne sera possible de sortir de la crise que si les travailleurs, les organisations d'employeurs, les entreprises et les gouvernements collaborent, la société dans son ensemble se mobilise, aux niveaux national, communautaire et local, et des approches fondées sur les droits sont appliquées étant donné la stigmatisation et la discrimination dont certains groupes et communautés sont victimes. L'intégration de la cohésion sociale dans les mesures socio-économiques visant à faire face à la crise du COVID-19 est un moyen de garantir l'adéquation de ces mesures aux situations de conflit, leur contribution à la mise en œuvre de stratégies cohérentes en matière d'évaluation, de planification et d'exécution, et la participation de différents groupes tels que les femmes, les jeunes, les migrants et les réfugiés, les travailleurs informels et les personnes traditionnellement marginalisées. La nécessité d'un dialogue social sur des questions politiques, sociales et économiques va se faire de plus en plus pressante alors que la pandémie s'étend progressivement aux populations les plus vulnérables des pays en développement. Les politiques publiques, qu'elles concernent la préservation de l'emploi et la création d'emplois ou la sécurité et la santé au travail, devraient se fonder sur les droits fondamentaux au travail et s'appuyer sur un consensus tripartite.

Principales activités à mener en 2020:

- Élaborer, dans x pays, des programmes conjoints à fort impact dans ce domaine, en s'appuyant sur des orientations institutionnelles, les normes internationales du travail et des activités de collecte de fonds.
- Recenser, dans le cadre de projets existants, les possibilités de synergies et les thématiques propices à leur concrétisation, en tenant compte des enseignements tirés pour apporter des améliorations [par exemple, renforcer la collaboration existante se rapportant à des événements régionaux et mondiaux relatifs aux entreprises responsables, aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales)].
- Favoriser l'élaboration de propositions solides dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire relatif au COVID-19 (ou dans le cadre d'autres fonds d'affectation spéciale ou organismes donateurs) et leur mise en œuvre au moyen d'une structure d'appui commune.
- Définir d'autres modèles d'innovation commune en les rattachant à d'autres voies de collaboration.

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Nombre de pays ayant mis en place une collaboration concrète; nombre de solutions communes innovantes conçues et mises au point dans le cadre d'une collaboration; documents attestant les expérimentations menées et les enseignements tirés, notamment dans un contexte de crise et d'afflux de réfugiés.

Gains d'efficacité: Plus grande cohérence des politiques, réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps); impact accru des programmes.

Personnes ressources: Katy Thompson et Samuel Rizk (PNUD); Youcef Ghellab, Githa Roelans et Caroline O'Reilly (BIT).

5. Égalité des genres et non-discrimination au travail

C'est un moment charnière pour l'égalité des genres dans le monde du travail, la place des femmes sur le marché du travail et leur capacité de faire entendre leur voix et d'être représentées, de s'engager socialement et de lutter contre la stigmatisation et la discrimination. La crise du soin pèse de manière disproportionnée sur les femmes. Étant donné que leurs emplois sont souvent précaires et considérés comme secondaires et qu'elles assument davantage de responsabilités en matière de soin, elles sont plus exposées au chômage et ont plus de difficultés pour retrouver un emploi. Les femmes qui continuent à travailler dans l'espace public, en particulier les travailleuses du secteur de la santé, ou dans d'autres environnements spécifiques, comme les travailleuses domestiques ou les travailleuses du secteur du soin et des services à la personne, sont exposées à d'importants risques sanitaires et économiques. Il faut en outre accorder une attention particulière aux groupes susceptibles d'être laissés de côté, parmi lesquels les personnes en situation de handicap, les migrants et les populations autochtones, que la crise rend encore plus vulnérables dans le monde du travail. L'intersectionnalité de l'âge, du handicap, de la nationalité et du genre doit être prise en compte lors de l'élaboration de politiques visant à atténuer les conséquences de la crise pour ces groupes vulnérables.

Principales activités à mener en 2020:

- Mettre au point, dans x pays, des programmes conjoints à fort impact dans ce domaine, en s'appuyant sur des orientations institutionnelles et des activités de collecte de fonds.
- Recenser les possibilités qui s'offrent d'élargir le champ de l'action menée et les thématiques propices à cet égard, en tenant compte des enseignements tirés pour apporter des améliorations.
- Définir d'autres modèles d'innovation commune en les rattachant à d'autres voies de collaboration.

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Nombre de pays ayant mis en place une collaboration concrète; nombre de solutions communes innovantes conçues et mises au point dans le cadre d'une collaboration; documents attestant les expérimentations menées et les enseignements tirés.

Gains d'efficacité: Plus grande cohérence des politiques, réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps); meilleure inclusion; meilleure qualité et impact accru des programmes.

Personnes ressources: Raquel Lagunas (PNUD); Emanuela Pozzan et Thomas Wissing (BIT).

6. Des emplois décents pour les jeunes

Pour les jeunes, la pandémie a provoqué une crise multidimensionnelle en ce qu'elle a perturbé l'éducation et la formation, entraîné des pertes d'emplois et de revenu et aggravé la précarité de l'emploi, suscitant un découragement croissant dans leurs rangs et les coupant du marché du travail. Trois jeunes sur quatre travaillent dans l'économie informelle, et nombreux sont ceux qui occupent un emploi atypique; ils sont par conséquent particulièrement exposés aux répercussions économiques de la crise. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de promouvoir de nouvelles possibilités de travail décent pour les jeunes, de protéger leurs droits et de faire en sorte qu'ils puissent faire entendre leur voix. Les politiques visant à faire face à la crise du COVID-19 doivent prévoir des mesures spéciales adaptées aux besoins des jeunes et garantissant leur accès aux dispositifs d'aide en vigueur, une attention particulière devant être accordée aux plus vulnérables d'entre eux, à savoir les jeunes femmes et les personnes jeunes en situation de handicap.

Principales activités à mener en 2020:

- Développer la collaboration en faveur de l'emploi des jeunes au temps du COVID-19 dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes (et d'autres partenariats en faveur de la jeunesse dont l'OIT et le PNUD sont membres).
- Collaborer en vue d'offrir aux bureaux de pays des orientations conjointes de meilleure qualité, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (orientations conjointes destinées aux équipes de pays des Nations Unies).
- Organiser conjointement la conférence annuelle sur l'emploi décent des jeunes en Asie dans le cadre du sommet «Youth co:lab» et mettre l'accent, à cette occasion, sur les questions de l'égalité de genre et de l'entrepreneuriat social chez les jeunes.
- Élaborer, dans x pays, des programmes conjoints à fort impact sur l'emploi des jeunes, en s'appuyant sur les orientations du gouvernement, du secteur des entreprises et des organisations

de travailleurs et d'autres organisations collectives locales, en vue d'établir des partenariats, de mobiliser des ressources et de promouvoir la communication.

- Recenser les possibilités qui s'offrent d'élargir le champ de l'action menée et les thématiques propices à cet égard, en tenant compte des enseignements tirés pour apporter des améliorations (par exemple, assurer la continuité de la collaboration visant à aider les jeunes en situation de fragilité, et d'autres thématiques pertinentes telles que les emplois verts pour les jeunes).

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Nombre de pays ayant mis en place une collaboration concrète; nombre de manifestations et de produits de diffusion des connaissances conjoints/documents attestant les enseignements tirés (nombre de solutions communes innovantes conçues et mises au point dans le cadre d'une collaboration).

Gains d'efficacité: Plus grande cohérence des politiques; réduction des chevauchements d'activités; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps); meilleure inclusion; meilleure qualité et impact accru des programmes.

Personnes ressources: Noella Richard (PNUD); Susana Puerto Gonzalez et Sukti Dasgupta (BIT).

7. Lien entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix

La pandémie de COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire; c'est aussi une urgence humanitaire et un défi pour le développement. Les pays déjà touchés par des catastrophes ou des conflits sont doublement pénalisés, et c'est non seulement leur survie immédiate qui est menacée, mais aussi leur revenu à moyen terme et leur développement à long terme. La situation des pays fragiles par rapport à la crise a ceci de particulier que ces pays subissent les répercussions socio-économiques de la crise bien avant d'en ressentir notablement les conséquences sanitaires. Les pays en situation de fragilité sont moins bien équipés pour faire face au COVID-19 étant donné que l'accès aux services sociaux de base, en particulier en matière de santé et d'assainissement, y est limité, que le travail décent, qui comprend la protection sociale et la sécurité au travail, ne va pas de soi – nombre de personnes, en particulier les plus marginalisées, tirent leur subsistance de l'économie informelle –, et que les institutions sont faibles et le dialogue social déficient ou inexistant. En outre, les injustices existantes peuvent être aggravées par des inégalités en termes d'accès aux services de santé et aux moyens de subsistance, ainsi que par des facteurs environnementaux et climatiques, qui sont autant de causes potentielles de conflit et peuvent compromettre le développement, la paix et la cohésion sociale. Il faut donc, dans le cadre de la collaboration entre l'OIT et le PNUD, agir sur ces facteurs sous-jacents de fragilité et répondre aux besoins immédiats, aux risques et aux difficultés des pays à se relever de la pandémie, en tenant compte du lien entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix. D'un point de vue plus général, aussi bien le PNUD que l'OIT sont membres du Groupe chargé des résultats de la collaboration en matière d'aide humanitaire et de développement du Comité permanent interorganisations et collaborent à l'élaboration de solutions globales et durables aux crises qui concilient objectifs humanitaires et objectifs de développement. En outre, le PNUD a adhéré à la Recommandation du Comité d'aide au développement (CAD) sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

Principales activités à mener en 2020:

- Consolider la collaboration existante en matière de recherche sur le lien entre l'aide humanitaire et les activités de développement et de consolidation de la paix, qui a par exemple abouti à la

publication, en 2016, d'une déclaration conjointe sur le renforcement du rôle des programmes pour l'emploi dans la consolidation de la paix; à cette fin, élargir le champ des travaux de recherche sur la paix à toutes les dimensions de la fragilité, en accordant une attention plus particulière à l'économie informelle, et élaborer une théorie du changement fondée sur ces travaux.

- Rationaliser la contribution de l'OIT aux évaluations effectuées par le PNUD, notamment aux évaluations des besoins visant à faciliter le relèvement après la crise du COVID-19.
- Intégrer la prise en compte des conflits et des moyens de renforcer la capacité à y faire face et à s'en relever dans les projets, à venir ou en cours, de l'OIT, du PNUD ou résultant de leur collaboration, dans le domaine de l'emploi et du travail décent, notamment dans le cadre du Programme de l'OIT en faveur d'emplois au service de la paix et de la résilience, en vue de faire face aux conséquences socio-économiques du COVID-19.
- Partager les enseignements tirés par le PNUD de son expérience en tant qu'adhérent à la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en vue de la future adhésion de l'OIT à cette recommandation.
- Élaborer des messages communs et présenter conjointement les stratégies du PNUD et de l'OIT visant à promouvoir les moyens de subsistance, l'emploi et le travail décent dans les contextes de fragilité ou de crise, au sein de forums internationaux et de groupes de haut niveau.

Indicateur de résultats (à l'horizon fin 2021): Documents étayant les résultats des travaux de recherche; élaboration d'une théorie du changement; nombre de projets d'aide au relèvement postcrise du COVID-19 tenant compte des situations de conflit et des moyens de renforcer la capacité à y faire face et à s'en relever; octroi d'une attention politique constante au lien entre activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix et facilitation de ces activités; documents attestant les activités menées dans le cadre d'une collaboration et les enseignements tirés.

Gains d'efficacité: Plus grande cohérence entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix menées dans le cadre de la réponse au COVID-19; utilisation plus rationnelle des ressources (financières et en termes de temps).

Personnes ressources: Peter Batchelor et Rachel Scott (PNUD); Federico Negro (BIT).

Les annexes ci-après contiennent des exemples d'initiatives conjointes et efficaces de l'OIT et du PNUD pouvant servir de points de départ ou de tremplins pour le renforcement de leur coopération dans le cadre de la réponse au COVID-19 et dans d'autres contextes.

Annexe 1: Aperçu des activités de collaboration en cours entre le PNUD et l'OIT

- Fonds conjoint pour les objectifs de développement durable (ODD) concernant la protection sociale: le PNUD et l'OIT collaborent (avec d'autres institutions) à l'exécution de projets financés par le Fonds conjoint pour les ODD concernant la protection sociale dans 14 des 18 pays où le PNUD est chef de file ou partenaire¹. Ces projets portent sur différents thèmes, notamment la protection sociale universelle, les modalités d'adaptation de la protection sociale (en cas de chocs), la protection sociale comme moyen d'améliorer la situation sur le marché du travail ou la protection sociale destinée aux groupes vulnérables. Ils offrent un cadre propice au renforcement du partenariat avec l'OIT et au déploiement, à plus grande échelle, des projets ayant donné de bons résultats.
- Protection sociale pour les travailleurs informels, les travailleurs non rémunérés du secteur du soin et des services à la personne et les travailleurs occupant un emploi atypique: l'OIT collabore en qualité de partenaire au projet sur l'économie et les marchés informels (qui arrive à échéance) dirigé par le PNUD avec l'appui des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne. Le vaste portefeuille de projets pour une croissance inclusive que met en œuvre le PNUD et l'ampleur des structures dont il dispose dans les pays, alliés aux capacités techniques de l'OIT, offrent des possibilités qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour toutes les parties concernées.
- Projet pour des solutions inclusives sur le marché du travail: Promouvoir des solutions inclusives sur le marché du travail dans les Balkans occidentaux. Il s'agit d'un projet régional mis en œuvre dans plusieurs pays, dont l'objet est de combattre les facteurs institutionnels et non institutionnels qui excluent du marché du travail les personnes vulnérables et les communautés dont elles sont issues. Ce projet vise à promouvoir, auprès des institutions, des solutions innovantes permettant d'aller à la rencontre des groupes marginalisés et de leur offrir des services efficaces en vue de leur insertion ou de leur réinsertion sur le marché du travail. Il soutient la mise en place d'outils innovants destinés aux services publics de l'emploi et aux prestataires de services sociaux en vue de favoriser une collaboration interinstitutions plus efficace. Un appui est en outre apporté aux collectivités locales des six pays de la région afin qu'elles mettent sur pied des plateformes d'emploi territoriales en vue d'éliminer les principaux obstacles à la création de nouveaux emplois.
- Emploi des jeunes: le PNUD et l'OIT sont tous les deux partenaires de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes (<https://www.decentjobsforyouth.org/partners>), cadre incontestablement favorable à la collaboration dans de nombreux pays.
- Renforcement des capacités des administrations publiques chargées de la prestation des services de protection sociale: le PNUD et l'OIT participent au projet interinstitutions TRANSFORM (qui réunit le PNUD, l'OIT et le Programme alimentaire mondial (PAM)), dont l'objet est de soutenir la mise en place de socles de protection sociale en Afrique et dans le cadre duquel une formation sur la protection sociale est dispensée aux fonctionnaires gouvernementaux afin d'améliorer les systèmes, normes et processus de gouvernance. Ce projet pourrait contribuer à rendre la collaboration dans

¹ Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants (BRECEI): Albanie, Monténégro, Ouzbékistan; Bureau régional pour les États arabes: Liban; Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP): Samoa, Viet Nam; Bureau régional pour l'Afrique: Afrique du Sud, Sao Tomé-et-Principe, Nigéria; Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes (BRALC): Argentine, Barbade, Chili, Costa Rica, Équateur. Pour des informations détaillées, voir <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/IPS00>.

ce domaine plus systématique et à la développer ailleurs qu'en Afrique. Le Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale, chargé de favoriser la réalisation des ODD 1.3 (socles de protection sociale) et 3.8 (couverture sanitaire universelle), est une autre plateforme dont le PNUD et l'OIT peuvent tirer parti, ainsi que l'illustre l'appel lancé récemment par ledit conseil en faveur de l'adoption urgente de mesures de protection sociale pour faire face à l'évolution rapide de la pandémie de COVID-19.

- Rapport de situation sur l'assistance sociale en Afrique: ce rapport propose une cartographie de la récente croissance des besoins d'assistance sociale, analysée sous l'angle de ses trois composantes fondamentales: cadres juridiques, institutions et financement. Il vise, à partir des données quantitatives enregistrées sur la plateforme qui le complète, ainsi que des législations nationales et des politiques nationales et régionales, à favoriser une meilleure compréhension des systèmes publics d'assistance sociale en Afrique afin de guider les politiques et les pratiques suivies dans ce domaine. La partie consacrée aux profils de pays contient des informations sur les systèmes d'assistance sociale actuellement en place sur le continent. Le rapport met en évidence la nécessité de renforcer les structures nationales d'assistance sociale en Afrique pour réduire la vulnérabilité et la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale. La plateforme de données qui complète le rapport peut être consultée à l'adresse suivante: <http://social-assistance.africa.undp.org/>.
- Initiative conjointe de recherche stratégique sur les tendances du marché du travail et les questions de genre dans les États d'Amérique latine et des Caraïbes, en collaboration avec l'OIT et la Banque interaméricaine de développement.

Annexe 2: Évaluations socio-économiques

Cent dix-sept évaluations des conséquences socio-économiques du COVID-19 sont actuellement effectuées par le PNUD et les partenaires du système des Nations Unies dans 83 pays et 5 régions. On trouvera dans le tableau ci-dessous quelques exemples des évaluations conduites par le PNUD.

En **Jordanie**, au **Liban** et en **Iraq**, l'OIT participe à l'évaluation des répercussions du COVID-19 sur les travailleurs vulnérables (notamment les réfugiés) et les entreprises. Dans ces trois pays, les évaluations sont dirigées conjointement par l'OIT et l'Institut de recherche FAFO sur les questions sociales et du travail, et réalisées en collaboration avec plusieurs entités des Nations Unies, dont le PNUD.

Au **Yémen**, l'OIT pourrait contribuer à la mise en œuvre du programme de riposte et de redressement économiques dont la direction a été confiée au PNUD. Elle pourrait en particulier travailler avec le PNUD et d'autres entités des Nations Unies sur les différents volets relatifs à l'emploi, à la riposte macroéconomique, à la protection sociale et à la cohésion sociale.

Au **Pérou**, l'OIT et le PNUD dirigent conjointement l'évaluation des conséquences socio-économiques de la crise, en collaboration avec le Bureau du coordonnateur résident, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

En **Colombie**, l'évaluation est conduite par le PNUD, l'OIT se chargeant des thématiques relatives au marché du travail.

En **Équateur**, une collaboration vient d'être mise en place aux fins de l'évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19. La composition du groupement d'entités concernées n'a pas encore été confirmée.

Travailler ensemble pour évaluer les conséquences socio-économiques de la crise et les besoins en résultant et y répondre		
Togo	Le PNUD procède actuellement à une analyse des conséquences socio-économiques du COVID-19 en collaboration avec le Bureau du coordonnateur résident, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et le ministère des Finances. Le PNUD et l'UNICEF travaillent également à la création d'un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire relatif au COVID-19, qui sera placé sous la direction du coordonnateur résident.	Bureau du coordonnateur résident, UNICEF, FMI, Banque mondiale
Tadjikistan	Le PNUD dirige une évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19 conjointement avec le Bureau du coordonnateur résident, l'UNICEF, l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme alimentaire mondial (PAM). En outre, le PNUD travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres entités des Nations Unies au renforcement des capacités en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, et appuie les efforts de coordination de l'équipe de pays des Nations Unies au moyen d'un système en ligne de suivi des contributions attendues des différentes entités en vertu du plan de préparation et de réponse aux situations d'urgence établi par le gouvernement.	Bureau du coordonnateur résident, UNICEF, OIT, OIM, PAM
Somalie	Sous la direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, l'équipe de pays des Nations Unies collabore au regroupement de l'action humanitaire et des activités de développement au sein d'un plan stratégique unique, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'action socio-économique chiffré. L'initiative du PNUD, qui sera menée à bien dans le cadre des structures de coordination existantes, porte principalement sur l'appui aux groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les personnes détenues ou incarcérées. Elle vise également à mobiliser des bénévoles possédant des compétences spécialisées dans des domaines essentiels dans lesquels le gouvernement a besoin d'une aide temporaire d'urgence pour renforcer les capacités en matière de préparation et de réponse à la crise.	Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, équipe de pays des Nations Unies

Travailler ensemble pour évaluer les conséquences socio-économiques de la crise et les besoins en résultant et y répondre

Eswatini	Le PNUD collabore avec diverses entités des Nations Unies à l'évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19 en vue d'en faire bénéficier l'Agence nationale de gestion des catastrophes.	PAM, FNUAP, FAO, UNICEF et OMS
Éthiopie	Le PNUD collabore étroitement avec l'OIT, la FAO, le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à l'évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19 et à la coordination des programmes mis en place pour faire face à la pandémie. Il participe également, avec la Banque mondiale et le FMI, à des travaux de modélisation macroéconomique.	OIT, FAO, FIDA, ONUDI, FMI, Banque mondiale
Égypte	En sa qualité de coprésident du groupe de résultats sur la prospérité de l'équipe de pays des Nations Unies, le PNUD travaille en étroite collaboration avec le Bureau du coordonnateur résident, d'autres entités des Nations Unies et le gouvernement à l'élaboration d'initiatives décisives visant à faire face aux conséquences socio-économiques du COVID-19.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Libye	En étroite collaboration avec l'OMS, ONU-Femmes et l'OIM, ainsi qu'avec le ministère de la Santé et le ministère de la Planification, le PNUD travaille sur une étude nationale des conséquences socio-économiques du COVID-19 et une évaluation des répercussions de la pandémie sur les femmes et sur les hommes.	OMS, ONU-Femmes et OIM
Tunisie	Dans le cadre de l'équipe de pays des Nations Unies, le PNUD dirige conjointement avec la Banque mondiale une évaluation microéconomique des conséquences du COVID-19 sur les entreprises et les ménages, axée en particulier sur les questions de genre et les situations de vulnérabilité.	Équipe de pays des Nations Unies, Banque mondiale
Algérie	Le PNUD collabore étroitement avec le coordonnateur résident et les partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies et travaille avec les autorités locales, des centres de recherche, le Conseil national économique et social et le secteur privé à la préparation d'une évaluation rapide des besoins en vue de faire face aux conséquences socio-économiques de la crise sanitaire pour les groupes vulnérables et les entreprises dans les wilayas les plus touchées.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Maroc	Le PNUD travaille avec l'équipe de pays des Nations Unies à : a) l'élaboration d'un cadre d'évaluation des besoins tenant compte des considérations de genre et fondé sur les droits de l'homme pour faire face aux conséquences socio-économiques de la crise sanitaire; et b) la mise en place d'une plateforme de coordination à laquelle participeront des entités des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres partenaires techniques et financiers intéressés en vue d'apporter un appui coordonné et efficace au gouvernement, comprenant notamment un plan de réponse au COVID-19 budgétisé pour compléter les efforts déployés au niveau national.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies, institutions financières internationales
Soudan	En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, le PNUD dirige conjointement avec l'UNICEF et le PAM une évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19 en vue de mettre en place des mesures de prévention et d'atténuation des conséquences de la pandémie sur le secteur informel et sur la sécurité alimentaire.	UNICEF, PAM
République arabe syrienne et Iraq	Il a été demandé au PNUD d'assister l'équipe de pays des Nations Unies en assumant les fonctions de coordonnateur principal d'une évaluation socio-économique et en dirigeant les débats qui s'ensuivront en vue d'élaborer une stratégie de redressement socio-économique à long terme pour les deux pays. Dans le cadre de la coordination assurée par l'équipe de pays des Nations Unies, les bureaux du PNUD en République arabe syrienne et en Iraq s'emploient en outre à adapter leurs capacités de mise en œuvre en vue de contribuer à la réalisation des objectifs prioritaires de l'OMS.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies, OMS

Travailler ensemble pour évaluer les conséquences socio-économiques de la crise et les besoins en résultant et y répondre

Bhoutan	Le PNUD assure la direction technique d'une évaluation socio-économique, en collaboration étroite avec l'UNICEF et d'autres entités des Nations Unies.	UNICEF, équipe de pays des Nations Unies
Madagascar	Le PNUD travaille avec la Banque mondiale, l'UNICEF et le PAM à l'élaboration d'un programme complet de protection sociale pour venir en aide aux plus vulnérables.	Banque mondiale, UNICEF, PAM
Niger	Le PNUD travaille avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur l'évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19, et avec la Banque mondiale sur les moyens de stimuler la contribution du secteur privé au redressement.	CEA, Banque mondiale
République-Unie de Tanzanie	Le PNUD collabore avec l'UNICEF et l'équipe de pays des Nations Unies au lancement d'une évaluation socio-économique en vue d'appuyer le gouvernement.	UNICEF, équipe de pays des Nations Unies
Seychelles	Le PNUD travaille avec le Bureau du coordonnateur résident pour faciliter la réalisation d'une analyse des répercussions socio-économiques en collaboration avec le ministère des Finances et le Bureau national de statistique.	Bureau du coordonnateur résident
Iran (République islamique d')	Le PNUD et l'UNICEF dirigent conjointement le volet relatif à la résilience économique, dont l'objectif est notamment d'atténuer les conséquences socio-économiques du COVID-19 grâce à des interventions concernant la protection sociale et les moyens de subsistance.	UNICEF
Malaisie	Sous la direction du coordonnateur résident, le PNUD travaille en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies à l'élaboration d'une riposte au COVID-19 fondée sur l'unité d'action du système des Nations Unies.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Cambodge	Le PNUD et le Bureau du coordonnateur résident dirigent des travaux d'analyse d'impact et de modélisation économique sur la base desquels ils présentent au gouvernement des projections quant aux répercussions socio-économiques de la pandémie en vue de favoriser l'élaboration en temps opportun de politiques d'urgence et de redressement fondées sur des données factuelles. Dans le cadre plus large de la réponse du système des Nations Unies, la coordonnatrice résidente a chargé le PNUD de promouvoir l'élaboration d'un plan de relance économique inclusif. En association étroite avec les interventions de l'équipe de pays des Nations Unies dans le domaine économique, le PNUD aidera le gouvernement à formuler des propositions en ce sens afin de protéger l'économie, en particulier les citoyens les plus touchés et les plus vulnérables. Le PNUD fournit en outre des conseils sur les mesures d'urgence à prendre dans le domaine de la protection sociale.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Viet Nam	Avec ONU-Femmes et le Centre national d'information et de prévision, le PNUD procède à une évaluation des conséquences socio-économiques de la pandémie axée principalement sur les micro, petites et moyennes entreprises, les ménages pauvres et les minorités ethniques.	ONU-Femmes
Bélarus	En étroite collaboration avec la coordonnatrice résidente, l'équipe de pays des Nations Unies, les partenaires nationaux et la communauté des donateurs, le PNUD contribue à une évaluation des conséquences socio-économiques du COVID-19 axée principalement sur les secteurs et les groupes de population les plus à risque afin d'atténuer les effets de la pandémie et de renforcer la résilience future de l'économie et des communautés à risque.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
République démocratique populaire lao	Le PNUD travaille avec l'équipe de pays des Nations Unies à la conduite d'une évaluation multisectorielle des conséquences du COVID-19, qui guidera les plans et interventions de redressement du gouvernement ainsi que l'élaboration du neuvième plan national de développement socio-économique.	Équipe de pays des Nations Unies

Travailler ensemble pour évaluer les conséquences socio-économiques de la crise et les besoins en résultant et y répondre

Sri Lanka	Avec le Bureau du coordonnateur résident et l'UNICEF, le PNUD travaille sur une note de synthèse consacrée aux conséquences socio-économiques du COVID-19, qui servira de base à un dialogue avec le gouvernement, les institutions financières internationales et les partenaires de développement visant à définir un programme pertinent et coordonné aux fins d'un redressement rapide.	Bureau du coordonnateur résident, UNICEF, institutions financières internationales, partenaires de développement
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Le PNUD travaille avec le Bureau du coordonnateur résident et d'autres entités des Nations Unies et collabore étroitement avec les partenaires de développement et les institutions financières internationales à la réalisation d'évaluations rapides des conséquences socio-économiques à court terme du COVID-19. Une évaluation d'impact complète sera ensuite effectuée, qui aidera les Nations Unies et les partenaires de développement à élaborer des politiques et des programmes dans le domaine de la protection sociale ainsi que d'autres interventions pour faire face aux répercussions socio-économiques immédiates et à plus long terme de la crise du COVID-19.	Bureau du coordonnateur résident, FNUAP, ONU-Femmes, Fonds d'équipement
Myanmar	Le PNUD et l'UNICEF coprésident le groupe de travail sur les questions socio-économiques placé sous la direction de l'équipe de pays des Nations Unies. Ce groupe a été créé pour coordonner la mise en œuvre, au Myanmar, du Cadre des Nations Unies pour une réponse socio-économique immédiate au COVID-19 et l'adapter en fonction des besoins. Le PNUD dirigera également, seul ou avec d'autres, les activités menées au titre de trois des huit piliers thématiques de ce cadre: Investir dans la résilience; Redressement économique; et Cohésion sociale.	UNICEF, Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Bosnie-Herzégovine	Le PNUD dirige une évaluation des conséquences économiques du COVID-19, dont le champ est déterminé conjointement avec le Bureau du coordonnateur résident et les institutions financières internationales. Le PNUD participera aussi à la préparation d'une évaluation des conséquences sociales qui sera conduite par l'UNICEF.	UNICEF
République de Moldova	En accord avec l'équipe de pays des Nations Unies et en coordination avec le gouvernement, le PNUD a créé un cadre pour les travaux d'une équipe spéciale chargée d'évaluer les conséquences socio-économiques du COVID-19. Celle-ci est composée de 23 membres, parmi lesquels des entités des Nations Unies (Bureau du coordonnateur résident, FNUAP, ONU-Femmes, UNICEF, Commission économique pour l'Europe, OIT, FAO, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ONUDI, OIM, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)), des institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Banque européenne d'investissement (BEI)) et des partenaires de développement de premier plan (Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC), Délégation de l'Union européenne, Conseil de l'Europe, ambassade du Royaume-Uni, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE)). L'objectif est de faire face aux répercussions du COVID-19 de manière coordonnée, en tirant parti de l'expertise, des ressources et des partenariats de toutes les institutions participantes.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies, Banque mondiale, FMI, partenaires de développement
Serbie	En partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les organisations de la société civile, le PNUD a réalisé une évaluation conjointe des besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des communautés roms, et a fourni une aide humanitaire d'urgence et des soins de première nécessité en matière d'hygiène aux personnes les plus marginalisées et particulièrement vulnérables vivant dans des implantations informelles ou des centres collectifs non officiels. Le nombre de volontaires des Nations Unies d'origine rom a été augmenté de façon à étendre la portée de l'action menée auprès des communautés roms, et les contenus d'information de l'OMS sur les mesures de sécurité ont été traduits dans les dialectes roms et diffusés par l'intermédiaire du réseau des organisations roms de la société civile partenaires du PNUD.	HCR, OMS, Volontaires des Nations Unies (VNU)

Travailler ensemble pour évaluer les conséquences socio-économiques de la crise et les besoins en résultant et y répondre

Bolivie (État plurinational de)	Sous la coordination de la coordonnatrice résidente et de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le PNUD dirige les travaux relatifs à l'approvisionnement en produits sanitaires. Il dirige aussi, en coordination avec les membres du Bureau du coordonnateur résident, le FIDA, d'autres entités des Nations Unies et la Banque mondiale, l'analyse des répercussions politiques et socio-économiques du COVID-19.	Bureau du coordonnateur résident, OPS, FIDA, équipe de pays des Nations Unies, Banque mondiale
Ukraine	En tant que responsable de l'intégration des ODD, le PNUD préside les travaux de l'équipe de pays des Nations Unies sur le redressement socio-économique et les ODD, qui garantissent la coordination et l'harmonisation des efforts déployés dans le pays par le système des Nations Unies pour le développement afin d'aider le gouvernement à évaluer les conséquences multidimensionnelles de la crise du COVID-19 (préparer), à relever les défis (faire face) et à reconstruire en mieux et selon des critères plus écologiques pour préserver les progrès accomplis vers la réalisation des ODD.	Bureau du coordonnateur résident, équipe de pays des Nations Unies
Barbades/ Caraïbes orientales	Le PNUD dirige les travaux sur les conséquences sociales et économiques de la crise dans les Caraïbes orientales. Il travaille sur l'évaluation des répercussions du COVID-19 sur l'économie et le développement humain avec l'UNICEF et ONU-Femmes, et sur des initiatives relatives à la sécurité alimentaire et au redressement économique avec le PAM et la FAO. Il apporte un appui au coordonnateur résident dans le domaine de la gestion de la sécurité dans plusieurs pays.	Bureau du coordonnateur résident, UNICEF, ONU-Femmes, FAO, PAM